



Mairie
de
SAINT PIERRE EN PORT
76540

**VŒUX DE LA
MUNICIPALITE
26 JANVIER 2023**

***DISCOURS DU MAIRE
Emmanuel FAVEY***

Monsieur Le Vice-Président du Département, cher Alain

Madame La Conseillère Départementale, chère Dominique

Mesdames, Messieurs les Maires, chers collègues

Mesdames, Messieurs les Vice-Présidents de l'Agglomération Fécamp Caux Littoral

Mesdames, Messieurs les Maires adjoints

Mesdames, Messieurs les Conseillers municipaux

Mesdames, Messieurs les Présidents d'Associations

Mesdames, Messieurs les autorités civiles et militaires en vos grades et qualités

Chers Saint-Pierrais, Chères Saint-Pierraises

Permettez-moi de bien vouloir excuser les absences de Madame la Députée Marie-Agnès **POUSSIER-WINSBACK**, de Madame la Sénatrice Agnès **CANAYER**, de Monsieur le Sénateur Pascal **MARTIN**, Monsieur le Président **BELLANGER** du Département, Monsieur le Président **VASSET** de l'Agglomération Fécamp Caux Littoral et de Madame Delphine **LECONTE** Conseillère Municipale.

Voilà 3 ans, 3 ans que nous ne nous étions pas vus dans ce cadre convivial pour partager et échanger sur ce qui est mis en place dans notre commune pour le bien-être de nos concitoyens.

Alors c'est un réel plaisir de vous voir ce soir, réunis dans notre salle communale pour cette 1^{ère} cérémonie de vœux de notre mandat.

J'ai une pensée particulière pour les personnes et les familles qui ont perdu un être cher sur ces 3 années et je tenais une nouvelle fois à leur exprimer toute ma sympathie.

Beaucoup de choses se sont passées et je vais essayer de vous résumer le plus clairement possible l'ensemble des actions qu'a mené l'équipe municipale depuis ces trois dernières années avec toujours en point d'orgue : l'intérêt général.

Nous nous étions quittés un soir de début 2020 en se souhaitant les meilleurs vœux possibles de bonheur et de santé pour l'année à venir. Jamais nous n'aurions pensé se retrouver deux mois plus tard avec une situation sanitaire qui amènerait à autant de pertes humaines et à confiner les populations pendant plusieurs semaines. Cette situation sanitaire exceptionnelle et surtout mondiale nous a contraint à une période de confinement très stricte, puis petit à petit à des adaptations et enfin des assouplissements.

Dans cette période, tout aura été très difficile mais riche d'enseignements. Je me dois d'ailleurs de souligner l'élan de solidarité qui s'est mis en œuvre. Bénévoles et associations pour la fabrication de masques en tissus, l'organisation des commerces pour livrer les courses, les appels téléphoniques et les visites à domicile pour les personnes vulnérables et le maintien des services publics.

Un court résumé, mais chacun s'est investi à sa manière et a fait preuve de tolérance, de solidarité et de générosité. Cette pandémie a été et, est encore aujourd'hui, bien plus qu'une crise sanitaire. C'est aussi une crise socioéconomique sans précédent mettant sous pression chacun des pays qu'elle touche. Elle a des impacts sociaux, économiques et politiques dévastateurs qui laisseront de profondes cicatrices qui tarderont à s'effacer.

Au-delà de la période de confinement, 2020 aura été une année perturbée mais charnière, pendant laquelle les élections municipales ont eu lieu. Il se passera trois mois entre le 1^{er} tour en mars et le 2^{ème} tour en juin. Les électeurs Saint-Pierrais nous ayant confié les clefs de la mairie pour ce mandat 2020/2026.

Dès la mise en place de la nouvelle équipe municipale, en juillet, les dossiers n'ont pas manqué.

- L'organisation de la surveillance des plages
- Le suivi des travaux d'assainissement porté par le Syndicat mixte d'adduction d'eau potable et d'assainissement de la région de Valmont
- Le suivi des travaux d'effacement de réseaux ENEDIS rues de la plage, du calvaire, du château et route d'Elétot
- La pose d'un nouveau colombarium au cimetière Nord
- Les travaux de réhabilitation d'une salle de bain dans un des logements communaux situé au-dessus de la mairie
- La mise en peinture de l'ancien cabinet médical de notre médecin parti à la retraite (pas si loin puisqu'il est devenu Maire Adjoint dans la foulée !)
- La remise en état de la toiture et du plafond de notre cantine scolaire par suite d'infiltrations après les fortes pluies sur la saison hivernale 2019/2020 (rappelez-vous nos enfants se sont rendus de septembre 2020 à Juin 2021 tous les jours scolaires à la salle des Pommiers pour déjeuner dans le contexte sanitaire de l'époque !)
- La sécurisation de l'escalier de la plage des Grandes Dalles pour la descente au perré inférieur
- La mise en place de l'outil de communication Panneau Pocket
- Le remplacement d'une partie des illuminations et décorations de Noël

L'année 2021 aura été celle de la santé, de la prévention routière, de nos équipements de travail et de notre défense incendie

- L'installation de notre infirmière Julie, dans l'ancien cabinet du docteur en pleine période de vaccination et tests COVID 19.
- Le transport de nos concitoyens vers les centres de vaccinations de la région sur une proposition instinctive de Dominique Jayot
- La réfection complète des rues de l'église et des falaises
- La réfection partielle des rues des Fermes, du calvaire et de la gaité
- Le nettoyage haute pression de la rue des Péqueux et ses trottoirs par une entreprise spécialisée
- Le curage de la canalisation des eaux pluviales de la plage de Saint-Pierre
- Le remplacement des grilles tampons de la plage de Saint-Pierre
- La pose d'équipements de défense incendie rue du château, rue des fermes et rue des falaises
- La réfection des portails du cimetière sud et du commerce VIVAL
- Le remplacement des bancs au cimetière sud et cimetière nord
- La réfection complète de l'essentage du logement rue de la poste

- La remise en état des barrières de sécurité pour les chemins piétons rue d'Elétot et rue des écoles
- La mise en place de 3 radars pédagogiques en entrées de village pour sensibiliser les usagers à la vitesse et l'obligation de respecter 50 km/h en agglomération
- Le remplacement du tracteur communal (l'ancien n'assurant plus la sécurité de nos agents lors de son utilisation du fait d'avoir une fissure importante sur le châssis)
- La mise à jour de notre site internet

2022 une année placée sous le signe de la protection des biens, des personnes et des jeux pour nos enfants

- Le renforcement de la signalisation routière pour la sortie des écoles rue du musée
- La création d'une intersection par des arrêts stops rue d'Elétot et rue du château pour « casser » la vitesse sur la D79
- La mise en œuvre d'un sens interdit rue de l'église au croisement de la rue des Falaises
- Le remplacement des barrières de sécurité devant les écoles
- Le renforcement de notre défense incendie rue du Nord
- La création d'une clôture dans la cour du nouvel atelier
- L'extension des terrains de pétanque
- L'aménagement de l'entrée du parking de la salle des Pommiers
- La mise en place d'un portique pour limiter l'accès aux véhicules de plus de 2m50 sur le parking de la plage de Saint-Pierre
- L'aménagement et l'équipement du nouvel atelier en mobilier, rangements, établis, racks lourds, outillage,...
- L'aménagement et l'équipement du local des Associations en mobilier
- Le renforcement et la sécurisation du perré de la plage des Grandes Dalles après le passage des tempêtes hivernales fin 2021 début 2022
- Le nettoyage de nos monuments communaux et culturels par une entreprise spécialisée
- La création de jeux ludiques et sportifs dans les cours d'écoles
- La création d'une aire de jeux pour les enfants de 2 à 12 ans à proximité des nouveaux locaux sur le stade P. BUREL
- Le curage de tous les avaloirs et grilles rue des Pêqueux au Grandes Dalles par une entreprise spécialisée
- La remise en service du Ludisport proposé et organisé par l'agglomération en lien avec notre commission des Affaires scolaires

- Le déploiement de la vidéo protection pour protéger les biens communaux et les personnes. 9 équipements ont été installés pour permettre en cas de délits ou d'incivilités dans les limites communales de transmettre au service de gendarmerie les images suite à des dépôts de plaintes.
- L'entretien de nos deux cimetières sans utilisation de produits nocifs pour l'environnement et ainsi préserver la biodiversité par une association de réinsertion locale

Toutes ces actions ont pour seuls objectifs d'apporter des services et des équipements supplémentaires, du confort, du bien vivre pour nos administrés.

C'est également l'occasion de remercier le département qui nous accompagne dans certains de ces projets. Je n'oublie pas les services de l'état, mais il est plus facile, pour une question de simplicité et de proximité, de travailler avec les interlocuteurs proches de nos préoccupations et de nos besoins.

Je tenais également à revenir sur 3 évènements :

- L'implantation et la mise en service de l'antenne Orange. Comme vous le savez ou, pour rappel, j'ai été assigné au tribunal administratif par des administrés pour ne pas m'être opposé au projet. Sachez que la procédure est toujours en cours et que le coût de la prestation de l'avocat est de 3 393, 28 Eur TTC. Cependant l'équipement est opérationnel depuis novembre 2022 et sauf erreur de ma part, nous n'avons aucun Saint-Pierrais qui est venu, pour le moment, en mairie se plaindre de maux de tête ou de cœur ou des ondes qui perturberaient son quotidien.

Pour mémoire, le projet était validé, la convention avec Orange signée par mon prédécesseur. Nous avons pourtant proposé d'autres lieux dès notre mise en place, mais tous ont été retoqués par le simple fait que toute l'étude technique et financière était figée pour l'implantation que nous connaissons aujourd'hui.

- Les tags sur le nouveau bâtiment des Associations en décembre 2021 dont j'ai été victime avec aux passages les femmes, les mères et les filles de Saint-Pierre-En-Port. Quelle tristesse de voir que des imbéciles sans cervelle ont dégradé ce lieu tout neuf (même pas inauguré) pensant peut-être me faire démissionner ! C'est mal me connaître. A cette personne ou ces personnes, je leur dis : restez cachées, évitez toutes nouvelles tentatives d'intimidation à mon égard, vous êtes des lâches, vous ne me faites pas peur et surtout n'oubliez pas que ce sont les Saint-Pierrais qui ont payé la remise en état des murs. Pour mémoire la facture s'élève à 5 384, 40 Eur TTC

- La dégradation du radar pédagogique rue d'Elétot par des tirs de calibre 22 long rif en janvier 2022. Encore une fois...quelle imbécilité ! un équipement de prévention routière, de pédagogie, de sensibilisation, qui est destiné au simple fait de faire respecter la règle du code de la route dans les rues de notre village pour limiter les accidents.....à cette personne ou à ces vandales, je veux leur dire que nous ne lâcherons rien et que les lois et les règles doivent être respectées. Pour preuve, un nouveau radar a été posé au même endroit quelques semaines après. Le montant du remplacement du radar a coûté aux administrés 3 070,18 Eur TTC.

Maintenant parlons projets.... : l'année 2023 va être abordée avec une attention vigilante sur les finances et particulièrement sur les charges énergétiques. Cela va se concrétiser dans les projets en cours ou à venir.

Pour la **transition écologique**, une série de mesures sont prises, notamment

- La récupération d'eau de pluie pour l'arrosage et le lavage des équipements communaux au nouvel atelier.
- La mise en œuvre du Zéro phyto et d'une gestion différenciée des espaces verts.
- Le déploiement d'un plan de sobriété énergétique répondant à la crise actuelle sur l'énergie (remplacement des sources énergivores pour de la nouvelle technologie à leds au niveau des appareils d'éclairage de nos locaux et bâtiments communaux).
- La modification des plages horaires d'éclairage public. Celles-ci sont passées à l'allumage à partir de 6h30 (pour permettre notamment aux élèves des collèges et lycées de se rendre aux arrêts de bus en sécurité) et à l'extinction dès 21h30 favorisant ainsi la biodiversité et diminuant les consommations d'énergies.

Autre point, les **démarches du quotidien** :

- L'accès au numérique avec la mise à disposition d'équipements informatiques qui permettra aux usagers de faire des démarches administratives auprès de la CAF, de la CARSAT ou encore les impôts notamment.

Sur les aspects **bien vivre et vieillir en bonne santé** :

- Le remplacement du mobilier (tables et chaises) de la salle des galets

Au sujet de l'**activité commerciale et économique** :

- La réouverture au printemps prochain du salon de coiffure COIFF'OR situé à l'espace Boule d'or.

Concernant notre **défense incendie** :

- L'implantation d'une bouche incendie pour couvrir le secteur du Vauchel et d'une partie de la rue des Péqueux aux Grandes Dalles.

Côté accès à la **culture et associations** :

Un espace ou point livres sera mis en service dans un local communal. Ce lieu d'échanges pourra être fréquenté par nos écoliers, nos associations et toutes personnes portant intérêt à cette activité de lecture. Plus d'une centaine de livres gracieusement donnés seront disponibles.

Au niveau associatif, le tissu reste riche et a su traverser la période Covid sans trop d'impact sur leur fonctionnement. L'équipe municipale souhaite maintenir, bien entendu, son accompagnement tout en cadrant les engagements réciproques de chacun. Merci à toutes et tous, bénévoles des associations qui proposent et organisent les manifestations qui rendent dynamique notre commune et qui portent, au-delà de nos limites territoriales, nos couleurs.

La crise sanitaire et le contexte géo politique, avec la guerre en Ukraine depuis près d'un an aux portes de l'Europe, ont un impact fort sur l'économie mondiale. La crise énergétique, l'augmentation du coût et la raréfaction des matières premières, l'augmentation des coûts de l'alimentation sont autant d'éléments qui viennent bousculer notre quotidien.

A titre personnel, chacun d'entre nous essaie de faire face à cette situation mais non sans difficultés. Une nouvelle fois la solidarité, la tolérance et les efforts de tous nous permettront d'aborder les échéances prochaines avec lucidité.

Pour les collectivités, cette situation est très complexe à gérer. Les coûts énergétiques multipliés par 3 à 5 suivant les contrats avec un impact très fort sur les budgets des villes et communes. Sans parler de toutes les autres augmentations. Pour nous, pas de bouclier tarifaire, il faut trouver des solutions sans nouvelles recettes, ni augmentation des impôts pouvant atténuer ce problème. Une fois de plus, c'est l'intelligence collective et solidaire qui va permettre de passer ce nouvel obstacle.

Je me souviens d'une déclaration du président du Sénat, qui avait dit en 2020, «un mandat extrêmement difficile à venir pour les Maires.. ». Je pense que mes collègues ne me contrediront pas car c'est bien ce qui se passe ...

Pourtant et malgré tout, nous sommes mobilisés pour maintenir un service de qualité aux habitants et rester optimiste pour l'avenir. Nous devons continuer à être en mouvement pour ne pas subir de façon trop violente ce passage à nouveau compliqué pour tous. Cela veut dire se projeter et maintenir nos investissements pour le bien être des habitants et l'attractivité du territoire. L'équation n'est pas simple mais, comme à chaque fois, il y a deux façons de voir les choses, le verre à moitié vide ou le verre à moitié plein. Pour nous, la deuxième solution semble plus adaptée.

L'année 2023 s'annonce donc particulièrement incertaine. Cependant, les deux projets, qui nous tiennent à cœur, entreront pour l'un dans une phase plus opérationnelle, je fais référence à l'ancienne classe des maternels appelée l'annexe qui va être utilisée et exploitée dans les prochaines semaines. Ce nouveau lieu rénové vous sera accessible suivant les modalités qui seront proposés par la Commission des Affaires Culturelles.

Pour l'autre, il s'agit de la réimplantation des jeux à la plage des Grandes Dalles. Comme vous le savez ou pour rappel, les anciennes structures ont été retirées par les services de l'agglomération, qui en avait la responsabilité, pour une question de vétusté et de non-conformité en 2021. Ce projet n'a pu se concrétiser sur 2022 par défaut du prestataire qui avait été retenu par notre comité de pilotage Sassetot /Saint-Pierre.

Ce soir je vous le dis, la plage des Grandes Dalles sera dotée d'une aire de jeux pour le plus grand plaisir des usagers au plus tard fin mai.

Au niveau sécurité, une attention particulière va être portée, dès 2023 et pendant les 3 prochaines années, sur le maintien des signalisations routières horizontales et verticales. En complément, l'extension du système de vidéoprotection commencé en 2022 se poursuivra sur 2023. La mairie et ses annexes se verront également équipée d'un système d'alarme anti-intrusion.

Enfin, la décision prise, en conseil municipal en automne 2022, de procéder à un diagnostic complet de l'état de conservation de notre église via une mission d'architecte qualifié. Un rapport exhaustif nous sera rendu après de lourdes et importantes investigations, je l'espère fin 2023 / début 2024. Des priorités de travaux de remise en état seront définies pour les années futures aux équipes municipales qui suivront derrière nous.

Je ne voudrais pas terminer ce discours sans saluer le travail réalisé par l'ensemble du personnel municipal. L'investissement de nos agents est primordial, car c'est bien la qualité de leur travail et l'intérêt qu'ils portent à l'environnement qui retient l'attention de nos concitoyens. Je remercie tous les acteurs privés et publics qui travaillent sur notre commune pour leur engagement, qu'ils agissent dans le secteur, économique, social, culturel, associatif, éducatif, sportif, sanitaire, de sécurité, de prévention et de secours. Mes remerciements iront également à tous les bénévoles et à tous les responsables d'associations qui s'engagent régulièrement à nos côtés pour que notre village soit toujours plus accueillant, plus animé et plus attractif.

Toute notre réflexion et nos actions sont basées pendant ce mandat sur une projection à moyen et long termes. Soutenir le tourisme, le commerce et l'activité économique, améliorer le cadre et la qualité de vie, accompagner le bien vivre ensemble, faciliter l'accès au sport et à la culture, renforcer la sécurité d'une manière générale. Je peux dire et j'en suis convaincu, que tous les efforts consentis et les choix que nous faisons sont bénéfiques et feront évoluer notre commune positivement. Notre objectif est de dire et faire savoir que Saint-Pierre-En-Port est un vrai village de vie où il y fait bon vivre !!!

Vous ne pouvez pas être maire sans aimer votre commune. La fonction de Maire est une grande responsabilité et encore plus aujourd'hui. Je l'assume avec détermination et rigueur en privilégiant toujours l'intérêt général. Pour cela, j'ai la chance de pouvoir m'appuyer sur l'expérience et la qualité humaine de mes collègues élus qui m'accompagnent et me supportent au quotidien. En cela, je tiens à les remercier pour leur implication au service des administrés.

Je reste persuadé que c'est en s'enrichissant mutuellement et collectivement, en valorisant les ressources locales et en utilisant au mieux les compétences du territoire que nous réussissons. Je vous adresse à toutes et à tous, en mon nom et celui de l'ensemble du conseil municipal, tous nos meilleurs vœux de santé, de bonheur, de prospérité et de paix pour cette nouvelle année.

Que vive Saint-Pierre-En-Port pour que vive le territoire.